

RENDRE LES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES
À L'ALLAITEMENT DANS LES MILIEUX D'ENSEIGNEMENT

GUIDE DE DÉPÔT DE PROJET

Hiver 2023



En partenariat avec :



Cet appel à projets est financé par la Politique gouvernementale de prévention en santé du Gouvernement du Québec.

PERSONNES-RESSOURCES

Alexandra Maltais

Coordonnatrice de la vie associative
alexandra@mouvementallaitement.org
1-866-529-2221

Anaëlle Dubuc

Agente de soutien administratif
anaelle@mouvementallaitement.org
1-866-529-2221

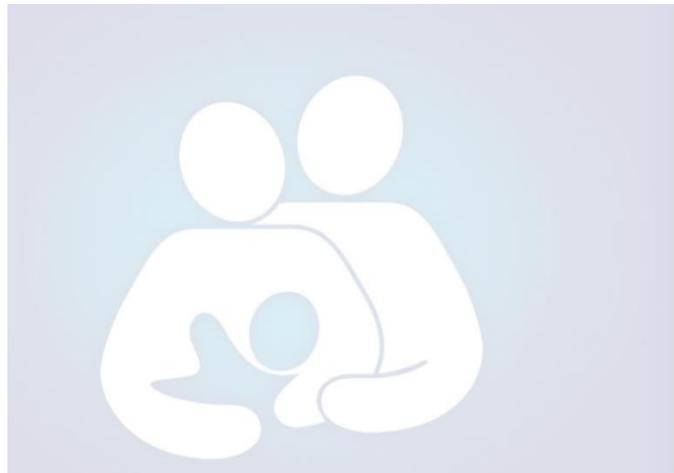


Table des matières

Synthèse de l'appel de projets	3
Mise en contexte	4
Quel est l'objectif visé par ce financement?	6
Qui peut être financé?	6
Quelle est la population ciblée par les activités ou projets à financer?	7
Quelles sont les caractéristiques requises pour qu'une activité soit financée?	7
Quelles sont les caractéristiques fortement recommandées pour qu'une activité soit financée?	7
Quelles sont les balises financières à respecter et les frais admissibles?	8
Quel est l'échéancier à respecter?	8
Processus pour le dépôt d'un projet	8
Critères de sélection des projets	9
Exemple de projets pouvant être financés	9
Liste de ressources	10

Synthèse de l’appel de projets

Le [Mouvement allaitement du Québec \(MAQ\)](#), avec l’appui financier de la [Politique gouvernementale de prévention en santé \(PGPS\)](#) du Gouvernement du Québec, lance un appel de projets. Ces projets viseront à soutenir le développement et la consolidation d’environnements favorables à l’allaitement dans les milieux d’enseignement offrant des programmes et de la formation aux adultes, pour toute personne les fréquentant. Il est reconnu que les environnements favorables à l’allaitement ont un impact sur l’initiation et la poursuite de l’allaitement. Cet appel de projets s’adresse aux organismes communautaires en allaitement et à toute organisation du réseau de l’éducation.

	Objectif	Faciliter le geste d’allaiter pour toute personne fréquentant un milieu d’enseignement offrant des programmes et de la formation aux adultes, ou y travaillant.
	Période pour soumettre un projet	Du 13 février 2023 au 19 mai 2023.
	Clientèle visée	Tous les parents et leur(s) enfant(s) : Employé(e)s, étudiant(e)s, visiteurs, etc.
	Portée	L’appel de projets est à l’échelle provinciale et la portée souhaitée est locale ou régionale.
	Début des projets	Les projets retenus pourront débuter dès la réception de la lettre d’approbation du projet et devront se terminer au plus tard le 31 mars 2024.
	Priorités accordées aux projets	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ S’inscrire sur un territoire local ou régional ; ⊕ Correspondre à des priorités et préoccupations identifiées dans le milieu, dont celles nommées par la population ciblée ; ⊕ Valoriser la participation citoyenne aux diverses étapes du projet (p.ex. participation de parents, de femmes et de personnes qui allaitent, etc.) ; ⊕ Avoir un plan de rayonnement pour son projet ; ⊕ Combler une absence de services ou valoriser un service ou une offre de services pour répondre à certains besoins. Cela peut inclure les démarches structurantes (politique, plan stratégique, plan de communication, etc.) et les événements.

Mise en contexte

Les environnements favorables à l'allaitement permettent un contexte de développement optimal des jeunes enfants (quel que soit leur mode d'alimentation) et du bien-être des femmes, des familles et de la société. Ils réfèrent à des facteurs extérieurs à la dyade mère-enfant. Ces facteurs peuvent être modifiés de façon à faciliter l'expérience d'allaitement pour les femmes et les enfants. Ils peuvent être de nature physique, socioculturelle, politique ou économique et se situent tout au long du continuum grossesse, accouchement et allaitement.

Rendre les environnements favorables à l'allaitement, **c'est rendre le geste d'allaiter plus facile partout et en tout temps**, tout en assurant un soutien adéquat et à tous les niveaux aux femmes et aux personnes qui ont choisi d'allaiter de même qu'à l'ensemble des parents. Les interventions pour rendre les environnements favorables à l'allaitement touchent les facteurs à l'échelle **collective** et **sociétale** (voir figure 1). Elles ne visent en aucun cas les individus eux-mêmes (facteurs à l'échelle individuelle).

La création d'environnements favorables à l'allaitement touche notamment l'aménagement des lieux, la mise en œuvre de mesures économiques ou politiques et le développement de stratégies pour faire avancer les mentalités vers une culture d'allaitement. La présence d'environnements favorables à l'allaitement exerce une influence positive sur la décision d'allaiter et en facilite la poursuite. Bref, il s'agit de soutenir les femmes et les personnes qui allaitent par des moyens concrets. Par exemple, l'installation d'affiches de sensibilisation portant sur l'allaitement dans l'espace public. Pour plus d'information sur les environnements favorables à l'allaitement, vous pouvez consulter le [dépliant conçu par le MAQ](#) sur le sujet.

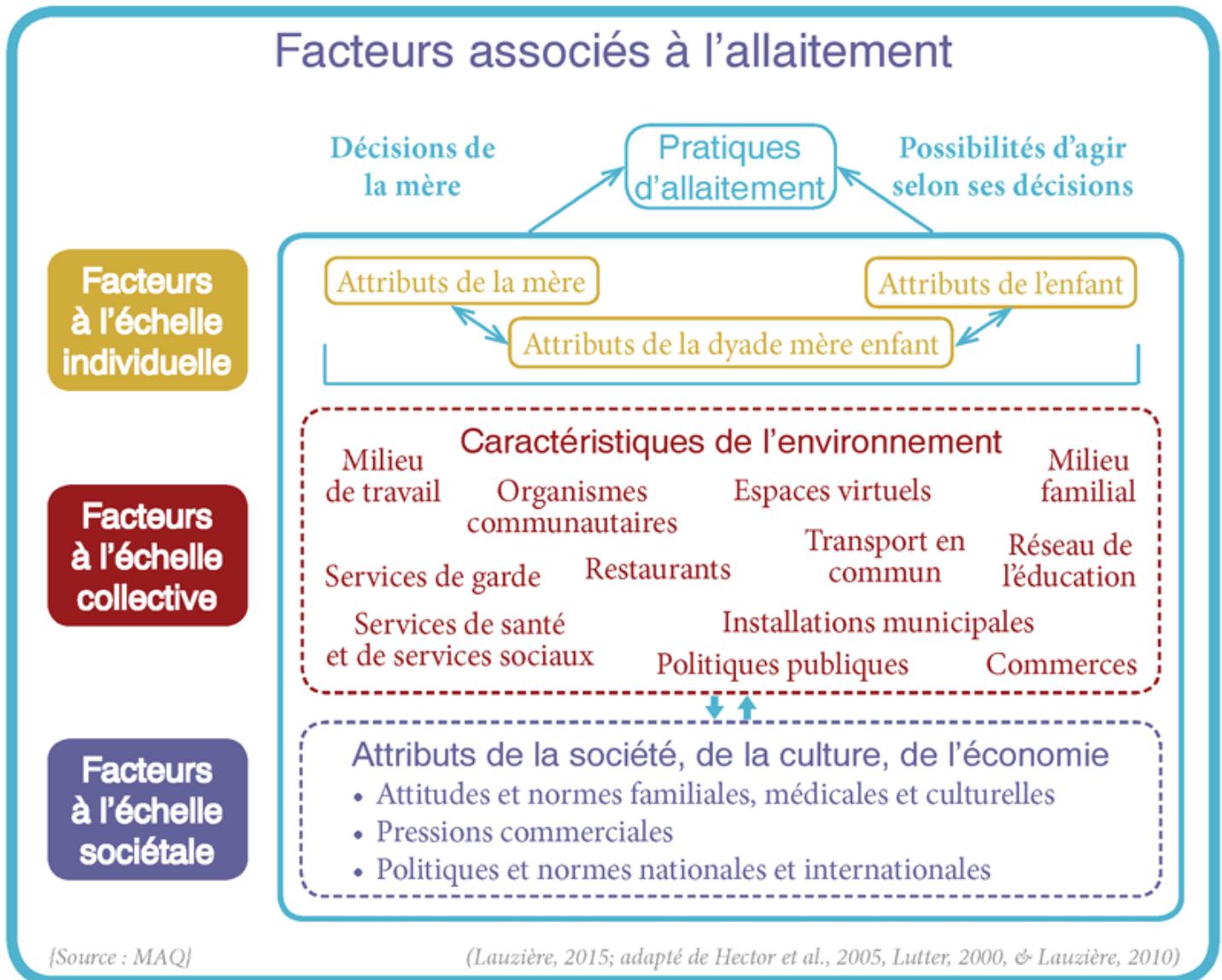
Les bienfaits de l'allaitement maternel sont nombreux et incontestables, autant pour la mère que pour l'enfant. De plus, la plupart de ces bienfaits sont directement proportionnels à la durée de l'allaitement et à son exclusivité. Il est de notre responsabilité collective de favoriser une meilleure santé chez les dyades mère-enfant et de mettre en œuvre des stratégies pour développer des environnements favorables à l'allaitement.

Cet appel de projets s'adresse aux organismes communautaires en allaitement et à toute organisation du réseau de l'éducation, en incluant les associations étudiantes et les regroupements étudiants informels.

Il vise à soutenir des actions ciblant les facteurs collectifs et sociétaux afin de rendre les établissements d'enseignement plus favorables à l'allaitement.



Figure 1 : Facteurs associés à l'amorce et à la poursuite de l'allaitement



Quel est l'objectif visé par ce financement?

Ce financement vise à développer des environnements favorables à l'allaitement dans les milieux d'enseignement offrant des programmes et de la formation aux adultes, dont les CÉGEPs, les universités, les centres d'éducation des adultes, les centres de formation professionnelle, etc.

Qui peut être financé?

- Une organisation (ex. : un organisme communautaire, une ressource communautaire en allaitement¹, un établissement d'enseignement, une association étudiante, un service de garde éducatif situé dans un établissement d'enseignement) ;
- Un regroupement d'organisations ayant une existence légale (ex. : un regroupement d'organismes communautaires, un centre de services scolaires, etc.) ;
- Un regroupement d'étudiant(e)s. Le regroupement doit toutefois, s'il n'a pas d'existence légale, être **parrainé** par l'établissement d'enseignement ou par un organisme à but non lucratif admissible au présent financement. L'établissement ou l'organisme « parrain » agira notamment à titre de **fiduciaire**. Une lettre d'appui de l'organisme fiduciaire doit être rédigée en soutien au projet.

Exclusions :

- Un établissement du réseau de la santé et des services sociaux ;
- Une organisation à but lucratif, à l'exception des garderies privées subventionnées ou non et des écoles privées.

¹ Une ressource communautaire en allaitement (RCA) offre au moins un service gratuit en allaitement et respecte les critères suivants : être une organisation à but non lucratif, incorporée ou non ; être enraciné dans la communauté ; faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches axées sur les environnements favorables à l'allaitement ; être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations ; entretenir une vie associative et démocratique ; être dirigé indépendamment du réseau public par un groupe de bénévoles.

Quelle est la population ciblée par les activités ou projets à financer?

Les parents qui travaillent ou fréquentent un milieu d'enseignement et leur(s) enfant(s).

Quelles sont les caractéristiques requises pour qu'une activité soit financée?

L'activité doit :

- S'inscrire sur un territoire local ou régional ;
- Correspondre à des priorités et préoccupations identifiées dans le milieu, dont celles nommées par la population ciblée ;
- Valoriser la participation citoyenne aux diverses étapes du projet (p. ex. participation de parents, de femmes et de personnes qui allaitent, etc.) ;
- Avoir un plan de rayonnement pour son projet ;
- Combler une absence de services ou valoriser un service ou une offre de services pour répondre à certains besoins. Cela peut inclure les démarches structurantes (politique, plan stratégique, plan de communication, etc.) et les événements.

Quelles sont les caractéristiques fortement recommandées pour qu'une activité soit financée?

- Être issue d'une collaboration avec une ou des ressources communautaires en allaitement ou recevoir le soutien significatif d'une personne-ressource ayant une expertise en allaitement (p. ex. professeur(e), chargé(e) de cours, professionnel(le) du réseau de la santé et des services sociaux, etc.). **À cet effet, consulter la section Liste de ressources ;**
- Le projet peut être transférable dans un milieu similaire. Pour cet appel de projets, tant l'optimisation d'initiatives existantes que la création de nouveaux projets sont admissibles ;
- Les responsables du projet s'engagent à rendre les outils, développés dans le cadre du projet (dépliant, affiche, politique écrite, etc.), disponibles et à autoriser leur publication dans la Bibliothèque virtuelle du Mouvement allaitement du Québec, le cas échéant.

Quels sont les balises financières et les frais admissibles?

- Le financement sera envoyé aux organisations sélectionnées avant le 30 juin 2023 ;
- Les sommes allouées peuvent être utilisées pour le paiement des ressources humaines requises et pour les frais pour la réalisation des activités prévues au projet (ex. : matériel, locaux, frais de déplacement, etc.) ;
- La rémunération et les autres dépenses qui ne sont pas liées directement à la réalisation du projet ne sont pas admissibles, de même que les frais relatifs au fonctionnement courant d'un organisme ;
- Des frais administratifs peuvent être inclus pour un maximum de 10% du montant demandé ;
- Les contributions financières des autres partenaires sont précisées ;
- Le montant maximal du financement demandé est de 5000\$.

Quel est l'échéancier à respecter?

- La période de dépôt de projet est du 13 février au 19 mai 2023, inclusivement ;
- La décision sur le(s) projet(s) à financer doit être prise et communiquée aux organisations, accompagnée du financement, au plus tard le 30 juin 2023 ;
- Le projet doit être réalisé au plus tard le 31 mars 2024 ;
- Une reddition de comptes doit être soumise au plus tard 30 jours après la date de fin du projet (court formulaire à compléter).

Processus pour le dépôt d'un projet

- Consultez en détail le présent guide de dépôt de projet ;
- Complétez le formulaire de dépôt de projet, lequel inclut le budget prévisionnel ;
- **Faites parvenir le formulaire dûment complété au projet@mouvementallaitement.org entre le 13 février et le 19 mai 2023 inclusivement ;**
- S'il y a lieu, joignez la lettre d'appui de l'organisme fiduciaire.

Critères de sélection des projets

1. Qualité du projet
2. Respect des critères et exigences
3. Prévision budgétaire réaliste
4. Rayonnement du projet

Exemple de projets pouvant être financés

- Activités ou actions de valorisation d'une politique visant à soutenir l'allaitement ou d'une politique relative aux parents étudiants existante ;
- Activité de sensibilisation à l'allaitement dans l'espace public ;
- Affichage et aménagements favorables à l'allaitement et aux familles dans l'espace public ;
- Aménagement d'une salle d'allaitement ou d'un espace mis à la disposition des parents ;
- Création d'une politique au sujet de l'allaitement (p. ex. accommodement lors des cours ou examens) ou intégrant le soutien à l'allaitement dans le milieu concerné ;
- Création d'outils visant la sensibilisation à l'allaitement dans le milieu d'enseignement ;
- Rendre disponible un tire-lait électrique partagé pour l'expression du lait dans le milieu d'enseignement ;
- Permettre l'entreposage du lait maternel exprimé dans un lieu sécuritaire réfrigéré ;
- Organisation de services de garde de dépannage pendant les cours pour permettre à la personne étudiante d'allaiter au besoin pendant son cours, à la demande du bébé (p. ex. partenariat avec un organisme bénévole, liste d'étudiant(e)s volontaires, etc.) ;
- Toutes autres activités pertinentes.

Liste de ressources

- Alexandra Maltais, Coordonnatrice de la vie associative du Mouvement allaitement du Québec
alexandra@mouvementallaitement.org
 1-866-529-2221
- Pour connaître les ressources communautaires en allaitement de votre région ou de votre localité, consultez la liste des ressources communautaire d’entraide en allaitement sur le [site du Mouvement allaitement du Québec](#).
- **Liste des répondantes régionales en allaitement – Directions régionales de santé publique**

Région	Établissement de santé	Nom	Courriel
Bas-Saint-Laurent	CISSS du Bas-Saint-Laurent	Jessica Santerre	jessica.santerre.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca
Saguenay-Lac-Saint-Jean	CISSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Johane Simard (substitut)	johane.simard@ssss.gouv.qc.ca
Capitale-Nationale	CIUSSS de la Capitale-Nationale	Manon Méthot	manon.methot.ciusscnc@ssss.gouv.qc.ca
Mauricie-Centre-du-Québec	CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec	Mélanie Nadeau	melanie_nadeau_csssbny@ssss.gouv.qc.ca
Estrie	CIUSSS de l'Estrie-CHUS	Michelle Morin	michelle.morin.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca
Montréal	CIUSSS du Centre-Sud de l'île de Montréal	Véronique Laberge-Gaudin	veronique.laberge-gaudin.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca
		Ghislaine Reid	ghislaine.reid.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca
Outaouais	CISSS de l'Outaouais	Kim Harris	KimHarris@ssss.gouv.qc.ca

Région	Établissement de santé	Nom	Courriel
Abitibi-Témiscamingue	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	Josée Larivière	Josee_lariviere@ssss.gouv.qc.ca
Côte-Nord	CISSS de la Côte-Nord	Geneviève Villeneuve	genevieve.villeneuve.09cisss@ssss.gouv.qc.ca
Nord du Québec	CRSSS de la Baie-James	Louise Catherine De Jordy	louise_catherine_de_jordy@ssss.gouv.qc.ca
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	CISSS de la Gaspésie et CISSS des Îles	Annabelle Gilbert-Longchamps	annabelle.gilbert-longchamps.cisssgaspesie@ssss.gouv.qc.ca
Chaudière-Appalaches	CISSS de Chaudière-Appalaches	Alexandra Fortier	alexandra.fortier@ssss.gouv.qc.ca
		Édith Boileau	edith.boileau.cisssca@ssss.gouv.qc.ca
Laval	CISSS de Laval	Marie-Eve Scraire	mescraire.cssl@ssss.gouv.qc.ca
Lanaudière	CISSS de Lanaudière	Mélanie Charpentier	Melanie.Charpentier.cisssl@ssss.gouv.qc.ca
Montérégie	CISSS de la Montérégie-Centre	Sylvie Bériault (par intérim)	sylvie.beriault.agence16@ssss.gouv.qc.ca